

Marc BALLANFAT

La voie de la pure conscience selon les *Yogasutra*

R01C (12h) • Vendredi de 10h à 12h
du 6 décembre au 24 janvier

L'école philosophique indienne du Yoga fonde principalement son enseignement sur un texte de base appelé *Yogasûtra*, littéralement *Les aphorismes de l'ascèse*. La pratique de l'ascèse (yoga) est très ancienne en Inde, puisqu'elle est mentionnée dans la littérature des *Upanishad* (vers le IV^e a.e.c.) avant de faire son entrée sur la scène littéraire avec la *Bhagavadgîtâ* (II^e a.e.c.). Mais il faut attendre le début de l'ère commune pour que soit composé le traité qui sert de référence, aujourd'hui encore, aux philosophes et aux pratiquants. À la fois support de méditation et enseignement destiné à être mis en pratique, ce recueil d'aphorismes développe avant tout un apprentissage de l'ascèse, entendue au sens d'exercice spirituel, dont la finalité est de faire entrer par degrés le pratiquant (*yogin*) dans un état d'absorption profonde, qui n'est autre que l'accès à la pure conscience.

Pour cela, le *yogin* est conduit progressivement à ne plus s'identifier aux facteurs qui relèvent du mental (*citta*) et qui sont autant d'obstacles psychiques qu'il rencontre dans son cheminement sur la voie de l'ascèse. Voilà pourquoi les *Yogasûtra* s'attardent sur la définition et la description de tous les constituants du psychisme qui peuvent entraver l'apprentissage de la pure conscience, ce qui en fait un véritable traité philosophique et psychologique du fonctionnement naturel de la pensée humaine.

Mais la lecture des aphorismes s'avère difficile si l'on ne s'appuie pas sur les commentaires, rédigés au fil des siècles par les philosophes de cette école. Il s'agira donc de se plonger dans les gloses, autant longues et techniques qu'indispensables, afin de suivre peu à peu l'auteur du traité dans les subtilités de sa méditation et de comprendre en même temps pourquoi ce recueil occupe une place centrale dans les philosophies indiennes.

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 124 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.

